# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Neuberger Berman CLO Income Fund (le « Fonds »)

Un compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc

**Catégorie de Distribution GBP I2, IE00BD102W51**

Ce Fonds est géré par Neuberger Berman Asset Management Ireland Limited.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds vise à générer un rendement moyen cible supérieur de 4 à 5 % à celui de l'indice de référence, avant commissions, au cours d'un cycle de marché (généralement 3 ans ou plus), en investissant principalement dans des titres de créance mezzanine de type obligations structurées adossées à des prêts (collateralised loan obligations ou « CLO ») à taux variable libellés en USD et en EUR, ainsi que des titres de créance américains à haut rendement. Rien ne permet de garantir que le Fonds parvienne en définitive à atteindre son objectif d'investissement. Un CLO est un actif titrisé donnant lieu à des paiements d'intérêts et de principal, généré par un pool d'instruments de prêts et de créance d'entreprises. Les paiements d'intérêts sur ces instruments sont mis en commun et les titres sont regroupés en plusieurs catégories. Un titre CLO est habituellement classé en trois catégories : senior, mezzanine et equity. Chaque catégorie correspond à un niveau de priorité et un taux de paiement différent pour les détenteurs des CLO, lesquels perçoivent les revenus générés par les prêts sous-jacents des titres CLO en question.

Le Fonds détiendra des titres de créance mezzanine et percevra à cet égard des revenus seulement après que les paiements au titre des obligations senior du CLO (la tranche assortie de la plus haute priorité de paiement) auront été acquittés dans leur intégralité. Les titres de créance mezzanine sont généralement émis par un CLO assorti de notations initiales comprises entre A/A2 et B-/B3. Lors de la construction du portefeuille, le Fonds procédera comme suit :

- une analyse de crédit fondamentale des prêts sous-jacents individuels détenus au sein des portefeuilles de CLO ;
- une analyse détaillée des gestionnaires de garanties de chaque CLO, en termes de qualité du personnel et des ressources du gestionnaire, de performance d'investissement passée et de style d'investissement ;
- un examen détaillé de la structure du CLO et de sa documentation ; et
- une évaluation du marché des CLO en général.

Dans la mesure où le règlement des opérations sur CLO peut s'avérer long et/ou tardif, le Fonds peut allouer temporairement les flux de liquidité entrants à des titres de créance à haut rendement dans l'attente du règlement. Par conséquent, en cas de souscriptions massives, le Portefeuille peut se retrouver proportionnellement moins exposé aux CLO.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas tenu de répliquer l'indice de référence, à savoir l'ICE BofA US Dollar 3-Month Deposit Offered Rate Constant Maturity Index (USD), qui est uniquement utilisé à des fins de comparaison de la performance. Bien qu'il pourrait le faire, le Fonds n'achètera pas de titres inclus dans l'indice de référence.

Vous trouverez de plus amples informations sur les facteurs de durabilité du Fonds dans le prospectus.

Vous pouvez vendre vos actions tout jour de négociation, comme indiqué dans le calendrier de négociation du fonds, publié à l'adresse suivante :

http://www.nb.com/documents/public/global/emea/nbif_clo_dealing.pdf

Ce Fonds peut ne pas être adapté aux investissements à court terme et convient mieux dans le cadre d'un portefeuille diversifié.

Vos actions étant libellées en livres sterling et le Fonds en dollars américains, des contrats de change à terme sont souscrits afin de réduire les effets des fluctuations du taux de change.

Vous percevrez un dividende trimestriel sur vos actions.

Les frais de transaction diminueront le rendement du Fonds.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

**Risque plus faible** — **Risque plus élevé**

**Rendements généralement plus faibles** — **Rendements généralement plus élevés**

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | **6** | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Ce Fonds se classe dans la catégorie 6 en raison de son niveau de volatilité historique. Étant donné que l'historique de rendement de la catégorie d'actions est inférieur à 5 ans, la volatilité historique inclut les rendements de référence/représentatifs du portefeuille. Le Fonds investit dans divers placements dont le cours peut varier de manière significative d'un jour à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont :

- Risque de marché : il s'agit du risque d'une variation de valeur d'une position due aux facteurs de marché sous-jacents dont, la performance globale des sociétés et la perception du marché de l'économie mondiale.
- Risque de liquidité : il existe le risque pour le Fonds de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché. Cela peut affecter sa valeur et, dans des conditions extrêmes de marché, sa capacité à satisfaire les demandes de rachat. Pour contrer ce risque, le Fonds contrôle activement la liquidité de ses investissements. De plus, certains segments des marchés à revenu fixe mondiaux peuvent connaître des périodes de liquidité réduite causées par des événements de marché ou des ventes massives, pendant lesquelles le risque que ces titres ou autres instruments à revenu fixe ne puissent être vendus ou qu'ils le soient à des prix réduits augmente. Ces événements peuvent mettre le Fonds dans l'obligation de s'acquitter de volumes significatifs de demandes de rachat et peuvent également influencer sa valeur, étant donné qu'une liquidité réduite peut induire une baisse de valeur de ses actifs.
- Risque de contrepartie : il existe le risque qu'une contrepartie ne satisfasse pas ses obligations de paiement au titre d'une opération, d'un contrat ou de toute autre transaction, à la date d'échéance. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en qualité de contrepartie eu égard à des instruments dérivés ou autres peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de crédit : il existe le risque que des émetteurs d'obligations ne parviennent pas à honorer les remboursements d'intérêts, ou de leur dette, entraînant des pertes temporaires ou permanentes pour le Fonds. Ce risque est supérieur à la moyenne pour les investissements dont la notation de crédit est plus faible.
- Risque lié aux taux d'intérêt : il existe le risque que les variations des taux d'intérêt affectent la valeur des obligations à taux fixe. Les obligations à échéance longue sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, le risque étant habituellement réduit pour les obligations dont la notation est plus faible et dont la duration est plus courte.
- Risque lié aux dérivés : le Fonds est autorisé à utiliser certains types d'instruments dérivés pour protéger ses actifs contre certains risques décrits dans cette section. Le recours à ces instruments produira un effet de levier, une technique d'investissement qui offre aux investisseurs une exposition à un actif supérieure au montant investi. L'effet de levier peut générer des variations plus importantes (tant positives que négatives) de la valeur de vos actions. Le Gestionnaire d'investissement limitera toutefois l'effet de levier à 100 % des actifs du Fonds et les Gestionnaires d'investissement délégués (ou le Gestionnaire le cas échéant) veilleront à ce que son profil de risque global ne soit pas altéré par le recours aux instruments dérivés. Veuillez vous reporter au Prospectus pour consulter la liste des types d'instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le Fonds.
- Risque opérationnel : il s'agit du risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadaptés ou défaillants, y compris ceux liés à la garde d'actifs ou résultant d'événements externes.
- Risque de change : les investisseurs qui souscrivent des actions dans une devise autre que la devise de base du Fonds sont exposés au risque de change. Les fluctuations des taux de change peuvent affecter le rendement des investissements. Si la devise de cette catégorie d'actions est différente de la devise de votre pays, il convient de noter qu'en raison des fluctuations des taux de change, la performance indiquée peut augmenter ou diminuer lorsqu'elle est convertie dans ladite devise locale.
- Risque lié au statut CLO : Les investissements du Fonds dans des CLO seront fréquemment subordonnés en termes de priorité de paiement à d'autres titres vendus par le CLO concerné et peuvent ne pas être facilement négociables. En fonction des taux de paiement et de défaut relatifs aux garanties des CLO, le Fonds peut subir des pertes substantielles sur ses investissements. Les CLO sont généralement illiquides et les cotations des négociants ainsi que les valorisations fournies peuvent ne pas représenter les prix auxquels les actifs peuvent effectivement être achetés ou vendus sur le marché de temps à autre. En conséquence, la valeur de marché des CLO peut être volatile, tout comme la valeur des intérêts.

Pour de plus amples explications concernant les risques, veuillez vous reporter aux sections « Restrictions d'investissement » et « Facteurs de risque » du Prospectus.

Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de capital est inférieur à celui d'un fonds de catégorie 7, mais la possibilité de réaliser des bénéfices est également moindre. L'échelle basée sur sept catégories est complexe : par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

La catégorie est calculée à l'aide de données historiques, qui ne peuvent pas être utilisées comme prévision pour l'avenir. La catégorie de risque peut donc varier dans le temps.

## FRAIS

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|---|
| Frais d'entrée | Aucun |
| Frais de sortie | Aucun |
| Il s'agit du pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. | |
| **Frais prélevés sur le fonds chaque année** | |
| Frais courants | 0,76 % |
| **Frais prélevés sur le fonds dans certaines conditions spécifiques** | |
| Commission de performance | Aucune |

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

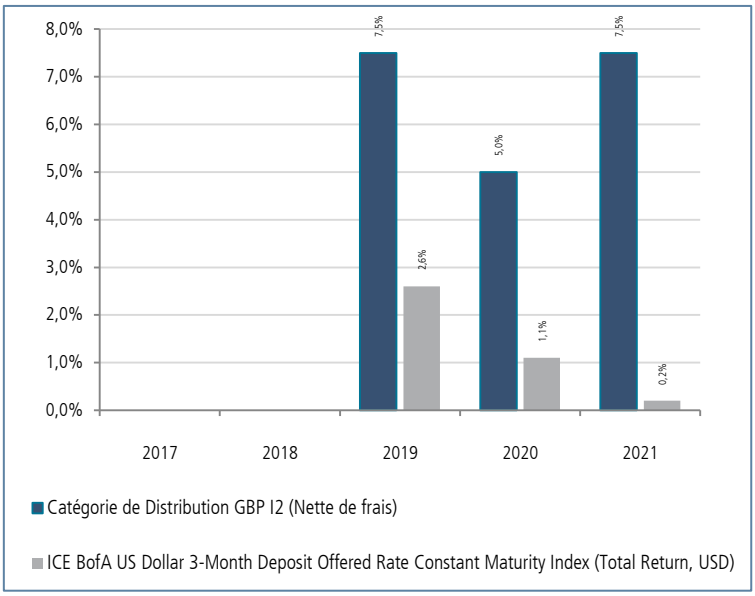
Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais ponctuels indiqués sont des montants maximums et peuvent s'avérer inférieurs dans certains cas. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des charges pour la période clôturée le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

De plus amples informations sur ces frais figurent à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.

## PERFORMANCE PASSÉE




La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée tient compte de tous les frais et charges.

La valeur de cette catégorie est calculée en livres sterling.

L'indice de référence est présenté en USD, la devise de base du Fonds, et il se peut que sa performance ne puisse pas être comparée de manière appropriée à celle de la catégorie d'actions si elle est émise dans une autre devise.

Le Fonds a été lancé le 12 juillet 2018.

Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 15 novembre 2018.

La performance est comparée à celle du ICE BofA US Dollar 3-Month Deposit Offered Rate Constant Maturity Index (Total Return, USD).

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

**Informations complémentaires :** des copies du prospectus du fonds à compartiments multiples, des derniers rapports annuel et semestriel ainsi que du supplément au prospectus relatif au compartiment peuvent être obtenus gratuitement en anglais, en allemand, en français, en italien et en espagnol sur www.nb.com/europe/literature, auprès des agents payeurs locaux, dont la liste figure à l'Annexe III du prospectus, ou en écrivant à Neuberger Berman Investment Funds plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande. Les cours des actions les plus récents sont publiés chaque jour de négociation sur le site Internet de Bloomberg, à l'adresse www.bloomberg.com. Les cours, ainsi que d'autres informations pratiques, sont également disponibles durant les heures normales de bureau auprès de l'agent administratif du fonds, Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd. Ce document se rapporte à un compartiment individuel. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriel ont trait au fonds à compartiments multiples, Neuberger Berman Investment Funds plc, dont le Fonds est un compartiment. Les actifs et les passifs de ce Fonds sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour régler les passifs d'autres compartiments ou du fonds à compartiments multiples. L'agent payeur et représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002, Zurich, Suisse. Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

**Fiscalité :** ce Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre investissement, en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

**Déclaration de responsabilité :** la responsabilité de Neuberger Berman Asset Management Ireland Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

**Échange d'actions :** vous pouvez demander à convertir vos actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'un autre compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc sous réserve des conditions décrites dans le prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

**Politique de rémunération :** les détails relatifs à la politique de rémunération de Neuberger Berman Asset Management Ireland Limited sont disponibles sur www.nb.com/remuneration et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.